

Le **concours** des **Victoires de l'accessibilité** récompense les initiatives engagées par **les associations de l'U**

napei

mais aussi par tous l es acteurs, prof essionnels ou

particuliers

qui permettent chaque jour aux personnes handicapées mentales de vivre avec et parmi les autres.

Plus qu'un concours, les

Victoires de l'accessibilité

sont un moyen de sensibiliser l'ensemble des acteurs potentiels

de

l'inclusion.

Les

Victoires de l'accessibilité

ont valeur d'exemple. Elles doivent inspirer la mise en place d'une politique inclusive et enfin de faire prendre conscience à

tous

que

l es

personne

S

handicapée

S

mentale

s sont des

citoyen

S

Écrit par UNAPEI Vendredi, 26 Avril 2013 10:21 - Mis à jour Vendredi, 26 Avril 2013 10:26
L'exception d'aujourd'hui doit être la règle de demain.
Initié en 2010 par l'Unapei, à l'occasion de son cinquantenaire, le concours des Victoires de l'a ccessibilité, organisé dans chaque département, a remporté un vif succès avec plus de 450 candidatures. Pour cette nouvelle édition, les Victoires de l'accessibilité ont d'abord été organisées en région par les Urapei et s'illustrent dans quatre catégories : Education, travail, santé et acteur de la cité (favoriser la participation à la vie collective). Les 20 concours régionaux ont recueilli en tout plus de 250 candidatures et ont primé 62 lauréats. Ce sont donc ces 62 Victoires régionales qui concourent à l'édition nationale.
Il appartient au jury prestigieux de l'édition nationale des Victoires de l'accessibilité de désigner les 4 lauréats qui seront dévoilés le 25 mai 2013 lors du congrès national de l'Unapei à Marseille.
Les membres du jury :

Vendredi, 26 Avril 2013 10:21 - Mis à jour Vendredi, 26 Avril 2013 10:26
Président du Jury : Ryadh SALLEM, Sportif de haut niveau multi médaillé. Présent aux jeux
Paralympiques 2012 avec l'équipe de France de Rugby.
Membres du jury :
· Janine BATARDIERE, Secrétaire Générale de l'association « Nous Aussi », première association en France d'autoreprésentation des personnes déficientes intellectuelles .
· Martine CARRILLON-COUVREUR, Députée de la Nièvre, Présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).
· Professeur Vincent DES PORTES, Chef du service de neuropédiatrie, Hôpital Femme Mère Enfant (HFME), Hospices Civils de Lyon.
· Annette MASSON, Présidente de l'association Tourisme et Handicaps.
· Marc PAYET, Journaliste au Parisien - Aujourd'hui en France.
· Professeur Marcel RUFO, Pédopsychiatre et directeur médical de l'espace méditerranéen de

À propos de l'Unapei

Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs

Écrit par UNAPEI Vendredi, 26 Avril 2013 10:21 - Mis à jour Vendredi, 26 Avril 2013 10:26
amis :
Créé en 1960, l'Unapei est le premier mouvement associatif français œuvrant pour la représentation et la défense des intérêts des personnes handicapées mentales. Les associations affiliées à l'Unapei agissent pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes handicapées mentales, favoriser leur insertion et leur permettre de vivre dignement avec et parmi les autres.
L'Unapei est un mouvement national qui fédère 600 associations présentes au niveau local (Apei, Papillons Blancs, Chrysalide, Envol), départemental (Adapei, Udapei, Association tutélaire) et régional (Urapei).
L'Unapei en chiffres :
· 180 000 personnes handicapées accueillies
· 60 000 familles adhérentes des associations affiliées
· 3 000 établissements et services spécialisés
· 75 000 professionnels employés dans les associations et les établissements

Plus d'informations sur : www.unapei.org

5/6

Écrit par UNAPEI Vendredi, 26 Avril 2013 10:21 - Mis à jour Vendredi, 26 Avril 2013 10:26